



Règles de comportement à adopter chez VZ (code de conduite)

Nos règles de comportement

VZ est une entreprise relativement jeune qui affirme sa différence. Nous sommes ouverts, simples, rapides et directs. Des qualités qui font partie de notre culture d'entreprise et dont nous sommes fiers.

Pourquoi avons-nous besoin de règles de comportement ?

VZ veut continuer de croître. Une telle évolution est conditionnée par la qualité de la réputation dont nous jouissons auprès de ceux qui ont affaire à VZ. La clientèle, les collaborateurs, les partenaires, les investisseurs, les autorités, les médias et le public font confiance à VZ parce que nous sommes intègres, opérons de manière professionnelle et agissons de manière loyale et responsable avec les personnes impliquées.

Pour préserver notre réputation, nous avons défini une série de valeurs, d'objectifs et de comportements qui s'appliquent à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ainsi qu'au Conseil d'administration du Groupe VZ. Cet ensemble de règles met en évidence ce que VZ attend de chacun et ce sur quoi toutes les parties prenantes peuvent compter chez nous.

Nous travaillons au service de nos clientes et clients

Notre succès se mesure essentiellement à la satisfaction de nos clientes et de nos clients. Nous avons accompli notre mission avec succès si celle-ci leur apporte une amélioration notable. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur contribue à ce que nous nous démarquions de la concurrence par des prestations et des résultats exceptionnels.

Nous sommes avant tout au service de nos clientes et clients. Nous évitons les conflits d'intérêts autant que possible. Si les conflits d'intérêts ne peuvent être évités, nous les divulguons et les gérons de manière transparente. Nous effectuons notre travail de manière à offrir à nos clientes et clients le meilleur service possible. Nous subordonnons toutes les autres tâches à cette mission.

Nous cultivons l'esprit d'équipe

Engagement

Nous sommes intègres, engagés, intéressés par ce que nous faisons et favorisons une culture où il est toujours possible de poser des questions. Les compétences et l'engagement de chaque collaboratrice et collaborateur constituent la base de notre succès. Nous attachons une grande importance au fait que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs contribue à une bonne ambiance de travail et organisons des manifestations communes qui favorisent les échanges d'idées et la collaboration.

reconnaissent et exploitent toutes les possibilités et qu'ils évitent les risques pouvant nuire à VZ ainsi qu'aux clientes et clients. Nous attendons de nos collaboratrices et collaborateurs qu'ils se comportent de manière exemplaire vis-à-vis des collègues, clientes et clients et tiers.

Promotion individuelle

Le principe du « Learning on the job » est profondément ancré dans notre entreprise. VZ encourage le développement professionnel et personnel des collaboratrices et collaborateurs, et les soutient dans leur formation continue.

Équité, égalité des chances et diversité

Nous nous soutenons mutuellement et nous traitons les uns les autres de manière respectueuse et loyale. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de mobbing ou de harcèlement. Lorsque des signes de comportement abusif sont perceptibles, il faut intervenir sans hésiter. VZ promeut activement l'équité, l'égalité des chances et la diversité. Nous apprécions la diversité des cultures et des opinions de nos collaborateurs et savons qu'elle contribue à notre succès.

Culture d'entreprise

Nous apprenons en permanence de nos collègues et leur transmettons notre savoir en élaborant des solutions en équipe. Chez VZ, les portes sont ouvertes afin de pouvoir adresser nos requêtes de manière simple et directe. Nous communiquons ouvertement et sommes habitués à formuler et à recevoir des commentaires constructifs. Les personnes qui assument des responsabilités de direction se comportent de manière exemplaire dans leur travail et vis-à-vis des collègues, clientes et clients et tiers. Les cadres et dirigeants contribuent à la pérennité du caractère unique de VZ et de sa culture d'entreprise.

Esprit d'entreprise

Nos collaboratrices et collaborateurs agissent dans l'intérêt de l'entreprise. Cela signifie qu'ils

Comportement déontologique

Nous respectons toutes les lois et réglementations, les directives et règlements internes ainsi que les normes applicables à la branche. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les normes de déontologie dans tous les secteurs d'activité. VZ s'engage à respecter les droits humains à tous les niveaux de l'entreprise et attend le même engagement de la part de ses partenaires.

Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale

VZ applique des règles strictes en matière de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs s'engage à respecter ces directives et à signaler immédiatement toute activité suspecte. Ils font passer le bien-être de l'entreprise et des clientes et clients avant leurs intérêts personnels. Ils n'utilisent pas d'informations d'« insider », ils n'acceptent aucun cadeau susceptible de compromettre leur indépendance et n'agissent pas dans l'intention de se procurer des avantages illicites.

Transparence

Nous informons les clientes et clients, les collaboratrices et collaborateurs, les partenaires, les investisseuses et investisseurs, les autorités et le public de manière détaillée et conforme à la réalité. Dans l'intérêt de nos investisseuses et investisseurs, nous communiquons toutes les informations qui permettent d'évaluer notre entreprise de manière juste.

Discrétion

Nous traitons les informations que nous confient nos clientes et clients avec circonspection. Nous traitons les données relatives à nos clientes et clients, aux activités et aux collaborateurs de ma-

nière confidentielle et respectons les exigences de la loi sur la protection des données. Nous respectons notamment le droit au respect de la vie privée et ne transmettons en aucun cas des données à des tiers sans autorisation préalable.

Loyauté

Tous nos collaborateurs veillent à entretenir des relations loyales avec nos concurrents et à instaurer une collaboration fiable à long terme avec nos partenaires.

Partenaires et exigences minimales

Nous sélectionnons avec soin nos partenaires et les obligeons à respecter les principes de ce code de conduite dans le cadre de leurs activités avec VZ. Fait notamment partie de ces principes l'interdiction du travail des enfants. Nous nous engageons pour des relations commerciales équitables et durables et attendons de nos partenaires qu'ils partagent ces valeurs.

Durabilité

Nous plaçons le développement durable et prospère de VZ avant les gains à court terme et assumons notre responsabilité envers la société et l'environnement.

Signalement de faits répréhensibles

Nous avons mis en place un service de signalement afin de lutter contre les irrégularités et les abus et de protéger l'intégrité de VZ. Les collaborateurs ainsi que les personnes extérieures peuvent signaler de manière confidentielle tout manquement à ce code de conduite. Leur identité est traitée de manière strictement confidentielle. VZ ne tolère aucune mesure de représailles ou sanction à l'encontre de collaborateurs qui signalent de bonne foi une irrégularité ou un fait répréhensible.

Ce code de conduite fait partie intégrante de tout contrat et revêt un caractère contraignant pour l'ensemble des collaborateurs et le Conseil d'administration du Groupe VZ. Tout manquement à ce code de conduite et aux directives détaillées

fera l'objet de mesures disciplinaires. Ce code de conduite est régulièrement révisé par le Conseil d'administration pour lui permettre de suivre le développement de l'entreprise ainsi que les modifications juridiques ou réglementaires.

Groupe VZ

Téléphone 044 207 27 27

888@vzch.com

www.vzch.com

© VZ VermögensZentrum/Édition 2024